



Petits partages d'été

D'une presqu'île à l'autre

Projet

2025

Genèse du projet des Partages

... L'herbe serait plus verte ailleurs ?

Le projet du festival Partages d'Été est né en 2022 d'envies d'ici et maintenant...

Envie de rassembler après la période de crise sanitaire bien sûr et saisir l'opportunité d'un redémarrage fort du spectacle.

Envie d'offrir des espaces de diffusion aux compagnies locales et envie de jouer dans le territoire pour partager les spectacles avec un public proche.

Envie de fédérer les compagnies du territoire autour d'un projet initial de diffusion et envie de poursuivre sur d'autres espaces de création.

Envie de toucher des publics nouveaux mais qui ne seraient pas nécessairement allés "au spectacle". Envie de construire avec les associations du territoire pour mettre en commun nos savoir-faire et nos outils et ainsi rassembler nos actions au bénéfice de tous. Il s'agit donc d'un partage avec les spectateurs mais également entre "acteurs" du festival.

Envie, à Plouguiel, de faire découvrir des lieux d'une commune qui semble "sans doute" moins littorale que ses voisines mais qui présente une diversité de lieux, de la rivière du Guindy à l'estuaire du Jaudy, dont la scénographie naturelle invite l'imaginaire.

Envie de porter le spectacle dans le plus grand respect de ces lieux et de nous y adapter plutôt que de les aménager.

Nous mettons cet événement en œuvre de la manière la plus "légère" possible que ce soit en mobilisation de bénévoles ou de moyens afin de fluidifier la réalisation et d'offrir un espace de partage non contraignant.

Finalement, nous essayons d'incarner cette idée que l'herbe n'est pas forcément "plus verte ailleurs" et que - sans se priver de compétences venant de plus loin - nous pouvons ensemble construire un projet exigeant et enthousiasmant avec les gens d'ici, artistes et associations, sur une commune qui gagne à être connue et que nous pouvons partager avec ceux qui voudraient la découvrir.

"La Cheap Cie est établie à Plouguiel depuis 2018, proposant des stages d'été et des temps de rencontres pour enfants et adultes.

Aujourd'hui les conditions sont réunies pour créer cet événement : les associations de la commune sont désireuses de co-construire et la municipalité actuelle porte un vif intérêt au développement de la culture.

En dehors de la musique et malgré la vivacité de troupes amateurs et de compagnies professionnelles de Théâtre, Danse ou Cirque, il existe assez peu de propositions de spectacle vivant dans les petites communes du territoire nord de l'agglo.

L'expérience sur le territoire de L.T.C. montre qu'un public non averti fréquente peu - voire pas - les structures culturelles. En revanche il sera motivé par une proposition dans son lieu de vie. Faire sortir le spectacle des lieux institutionnels est aussi le moyen d'amener le public à renouer avec des habitudes culturelles mises à mal par la crise sanitaire."

LES AXIOMES DES PARTAGES

UN PROJET INCLUSIF : faire « pour », c'est faire "avec"

Le projet se construit suivant des axiomes qui en font l'identité :

Participation de citoyens bénévoles à l'organisation et à la réalisation :

Le projet est élaboré avec les publics, notamment avec la quarantaine de membres adhérents à l'association mais également avec la participation d'associations des communes : par exemple Trégor Madagascar Solidarité, les Percussions Plougou'Kan, l'association de Sauvegarde des Chapelles et du Patrimoine, Chemins Vivants...

Les journées-événements proposées sont construites en lien avec ces structures en fonction des lieux et des thématiques qui les intéressent.

Éducation Populaire et Éducation Artistique et Culturelle :

- Spectacles Tous Terrains : nous occupons différents lieux pour toucher le plus grand nombre y compris des personnes qui ne se sentent a priori pas concernées par cette forme de culture.

- Élargissement des publics : nous allons toucher des publics différents en variant les propositions et les espaces, nous proposons une gamme de spectacles pour différents publics, sans réservation.

- Démarche autour des trois piliers :

- des rencontres avec des univers artistiques à travers les spectacles et des rencontres directes avec les artistes qui font découvrir leur démarche.
- des expériences de pratique lors d'ateliers pour tous : enfants, ados, adultes tous niveaux, dans une démarche inclusive
- des temps d'échanges, des conférences, des ateliers sur les thématiques abordées.

Diversité Culturelle dans le choix de propositions de spectacle :

- Patrimoine local, enracinement dans l'histoire de la région;

- Ouverture vers le monde;

- Découverte du répertoire contemporain;

- Propositions inter-arts.

Co-construction de la programmation avec les artistes locaux :

Nous faisons appel aux compagnies du territoire désireuses de construire la programmation et le calendrier, choisir les lieux de représentation : la structure fédératrice vient en soutien à leurs propositions.

Démarche Développement Durable :

Trois principes de fonctionnement viennent asseoir cette démarche :

- Une installation des spectacles sur des lieux existants non équipés ou en utilisant les structures existantes : adaptation au lieu investi sans modification, sans altération

- Buvette et restauration préparée sur place avec des produits locaux

- Mise en place d'une Démarche Développement Durable (matériel réutilisable, gestion des déchets...)

Le projet Partages d'été 2025

du 5 au 27 juillet 2025

Contexte : de nouveaux enjeux

Quatre ans ont passé donc depuis l'épidémie qui a mis la culture momentanément à l'arrêt.

Cet événement a grandement et durablement impacté nos pratiques culturelles.

Le public se déplace moins et même ceux qui étaient friands de spectacle et n'hésitaient pas à faire les 20 minutes de route nécessaires tendent à « rester à la maison ». Que dire bien sûr de ceux qui ne fréquentaient déjà pas les lieux culturels...

On constate une propagation du système de « dernière minute » : rares sont ceux qui réservent et programment leurs sorties à l'avance. Et c'est encore plus vrai pour la jeune génération. Le monde culturel doit s'adapter à ces évolutions et aller chercher tous les publics avec cette volonté de promouvoir les droits culturels.

Sur nos côtes, la crise a accéléré la transition démographique au profit des résidences secondaires et des nouveaux arrivants, souvent âgés, qui ont pu investir. Ainsi nos communes souffrent d'une nouvelle fracture sociétale qui crée des tensions tout à fait visibles et un sourd ressentiment tout aussi dangereux. En l'état, il est essentiel de créer des liens à travers des événements partagés : la culture est évidemment source de lien social et partenaire des politiques d'intégration. C'est l'enjeu fort des Partages d'été : l'inter-connaissance entre les habitants.

Dans le milieu artistique, le phénomène de recomposition a pris une ampleur inattendue : le nombre de compagnies connues du département est passé de 80 à 153 entre 2020 et 2023. Les artistes « locaux », c'est-à-dire ceux qui travaillent toute l'année en lien avec les habitants du territoire, qu'ils soient implantés de longue date ou nouvellement installés, sont rarement programmés dans les salles de spectacles costarmoricaines. C'est un constat : ils sont peu nombreux les programmeurs costarmoricains à tenter la carte du local, préférant se tourner vers des réseaux plus consensuels, notamment parisiens ou avignonnais.

Que faire ? Se lamenter ? Baisser les bras ?

Nous pensons au contraire que les artistes peuvent prendre leur production et leur diffusion en main pour créer des événements de qualité, qui associent force de propositions artistiques et simplicité des rapports humains. Nous sommes convaincus que les artistes peuvent jouer un rôle culturel, social, politique et économique dans la construction de nos communautés.

Mais... nous assistons aussi à une multiplication d'initiatives privées et des propositions culturelles sur le territoire qui diluent l'offre culturelle existante sans permettre l'intégration des "éloignés de la culture". Les propositions se font la plupart du temps "au chapeau", voire à la "maison", au mépris du droit du travail. Ce phénomène ne fait qu'aggraver la situation des artistes (baisse constante des rémunérations, conditions spartiates des représentations, concurrence du milieu "semi-pro") et il est essentiel d'ancrer les pratiques de diffusion dans un cadre légal et respectueux du travail des compagnies.

Une bonne nouvelle : notre territoire, Lannion-Trégor-Communauté s'est engagé dans une démarche pour l'Éducation Artistique et Culturelle avec la signature d'un Pacte qui doit favoriser le *"développement de parcours d'éducation artistique et culturelle permettant à des publics très divers de rencontrer des artistes et des œuvres dans des formats et des contextes adaptés à chacun (ateliers, rencontres, spectacles en itinérance, visites, etc.)"*

Les politiques de l'EAC grâce à la rencontre avec les œuvres, la pratique des arts et des artisanats et la réflexion née des rencontres avec les autres est porteuse d'un espoir de vivre ensemble qui débute ici, dans nos communes pour abolir les frontières. Nous nous engageons pleinement dans cette aventure.

Les trois premières éditions ont permis au festival de prendre son envol depuis son point de départ, la commune de Plouguiel.

La réalité économique de 2025, nous amène à proposer une formule plus légère (autour de 12 spectacles professionnels) afin de préserver les partenariats mis en place et de pouvoir envisager une édition plus étoffée pour 2026. Nous construisons une forme de "bisannualité" en alternant une "grande" édition (Les partages d'été) et une édition plus légère (les petits partages d'été).

Cela ne nous empêche pas de poursuivre notre voyage le temps d'un spectacle sur les communes voisines qui avaient répondu favorablement à notre sollicitation fin 2024.

1. Conforter la démarche intercommunale :

Comme en 2024, nous avons souhaité élargir notre démarche à d'autres communes et d'autres associations, tout en gardant des temps forts sur le territoire plouguellois, territoire d'origine des Partages. Cela nous permet d'explorer et de faire découvrir d'autres lieux et d'accompagner d'autres communes rurales dans cette démarche de « festival culturel et festif léger ». Nous allons également investir un nouveau lieu, à Tréguier, l'hôtel de la Baronnais (ancienne perception) mis à disposition par l'association Bord du Monde, qui est idéalement placé et qui va devenir l'épicentre de nos actions (et nous faciliter l'organisation matérielle!).

Plouguiel, notre commune d'origine, est une commune dynamique et riche en associations. De nombreux événements s'y déroulent. La commune est engagée dans la démarche d'embauche d'artistes au GUSO et adhère au GIP Café Culture. Et petit à petit les associations communales sont entrées dans cette démarche (par exemple pour le projet RésistanceS né à Plouguiel en 2025).

En 2024, nous avons entamé une collaboration avec 4 communes voisines afin de construire ensemble des temps culturels et conviviaux, sur une soirée, autour de deux spectacles professionnels.

Nous allons poursuivre ces collaborations et proposer aux communes de s'engager dans une démarche de co-construction. Bien que nous ayons toujours pu compter sur la mise à disposition, l'engagement des équipes est important : de notre part cela passe par une explication des enjeux culturels, sociaux et financiers de notre démarche qui puisse susciter chez eux un intérêt pour notre programmation et leur permette de promouvoir le spectacle auprès des habitants. Ils peuvent tout à fait devenir co-organisateurs.

A terme notre démarche peut permettre de fédérer une partie nord du territoire de Lannion-Trégor-Communauté autour d'une série d'événements communs, de promouvoir les artistes locaux sur un territoire plus large et de communiquer sur la nécessité d'une rémunération artistique respectueuse du droit du travail, notamment via le GUSO, qui dépasse le système du "chapeau" ou la facturation sans regard sur le respect des règles de rémunération.

C'est un échange « gagnant-gagnant ».

2. Partenariats stabilisés pour l'année à venir :

Pour cette édition 2025, nous consolidons nos partenariats avec les associations plouguielloises **Solidarité Trégor Madagascar** et **Miayi To Godo**. Ces associations sont partenaires du festival depuis sa création pour l'organisation des Partages d'Afrique. La collaboration a été très agréable et efficace. Les bénévoles des associations ont été présents au-delà de cet événement. Leurs actions ne se sont jamais limitées à la seule commune de Plouguiel (ce qui était un atout pour partir sur d'autres terrains).

Nous allons également intensifier le partenariat avec **Bord du Monde**, association qui s'installe à Tréguier à la Nouvelle Perception et qui va développer une offre culturelle hors saison estivale. Elle a déjà investi - matériel et fonds - pour le festival les années précédentes.

Nos autres partenaires pour l'année à venir : La Bande à Adel, le Roch Velen, Chemins Vivants et la ferme Ty Légumes (Plouguiel), Tud Bili Gwen (Troguery), Les amis de la Chapelle Saint Gonery (Plougrescant).

3. Une programmation autour des " arts de la scène " et une place pour les amateurs

Les amateurs du territoire ont toute leur place dans ce projet qui vise à fédérer et rendre les arts accessibles. Le week-end de lancement du festival, les 5 et 6 juillet, sera consacré **à des rencontres du théâtre amateur**.

La semaine suivante, **4 stages de pratique** artistique sont proposés : un stage de théâtre adultes et un pour les enfants sur 5 demi-journées du 7 au 11 juillet, un stage de slam et un stage de cirque sur 3 jours lors de cette même semaine.

La soirée du vendredi 11 juillet permettra les présentations de travail des différents groupes.

La **programmation artistique professionnelle de 12 spectacles professionnels** débutera le samedi 12 juillet avec les représentations professionnelles des artistes menant les stages.

Sur les deux semaines suivantes nous proposerons des spectacles, essentiellement en théâtre, danse et cirque, Chaque temps se construit autour d'un ou deux spectacles maximum.

Des temps de rencontre sont proposés autour des spectacles : restauration, conférences et bords de scène.

Voilà la programmation qui se dessine pour la petite édition 2025 :

samedi	05/07/25	Amateurs : Cie sur les bords ! Et match d' impro avec La Kaz Dalon	Plouguiel
Du lundi au vendredi		Stages amateurs : théâtre adulte, théâtre enfant, cirque et slam	Plouguiel
vendredi	11/07/25	« Sorties » de stages amateurs !	Plouguiel
PROGRAMMATION PROFESSIONNELLE			
samedi	12/07/25	Les Fées Railleuses – cirque – salle du Guindy	Plouguiel
		L'autre – slamoconférence – salle du Guindy	Plouguiel
jeudi	17/07/25	L'hospitalité du hibou – théâtre – Bao Acou	Plouguiel
samedi	19/07/25	Parle pour nous – théâtre - Cheap Cie	Troguery
Dimanche	20/07/25	Liratouva – théâtre musical – école publique	plougrescant
	20/07/25	Voyage en cabane – Cheap Cie / débat Atihre – ferme de Pont Adel	Plouguiel
mercredi	23/07/25	Melle au bord du loup – La Bao Acou – Nouvelle perception	Tréguier
jeudi	24/07/25	PARTAGES D'AFRIQUE : Babel West – Marché de La Roche Jaune	Plouguiel
	24/07/25	PARTAGES D'AFRIQUE : skrihl – Marché de La Roche Jaune	Plouguiel
dimanche	27/07/25	Via Cane – école publique	plougrescant
		Sapaar duo - musique – Chapelle Saint Gonery	plougrescant
mercredi	30/07/25	Via Cane – retour de plage	pleubian
Jeudi	31/07/25	Désiré – Cheap Cie – médiathèque	Penvénan

4. Accueillir les artistes au mieux:

Nous avons rémunéré les artistes en cachets artistiques et c'est une démarche que nous allons poursuivre. Malgré un budget serré, nous voulons payer les spectacles à leur juste prix, c'est-à-dire en étant en mesure de rémunérer les salaires et les frais afin d'être à la hauteur d'une compensation acceptable pour les compagnies qui de leurs frais de production, importants en création.

Nous privilégions les formules avec peu de professionnels (duos, solos) pour un coût moyen de 800€ par spectacle. Nous simplifions les partenariats en proposant aux compagnies locales de jouer plusieurs fois.

Nous poursuivons des collaborations autour de spectacles de ces compagnies que nous n'avons pas encore programmés.

Nous accueillons une étape de travail du spectacle Poids Chiche que nous accompagnons depuis 2024.

Compte-tenu du contexte économique nous ne pouvons pas accueillir de compagnies venant d'autres régions.

POUR INFO - Le coût d'un spectacle se compose de :

- La rémunération des artistes et également des techniciens présents sur le plateau, en cachets (faits par l'organisateur ou leur propre compagnie) avec charges.
- Des frais de déplacements, restauration, hébergement...
- Une part administrative pour les travailleurs de l'ombre (ceux qui organisent, ceux qui gèrent l'administratif, la communication, la comptabilité...).
- Une part "compagnie" qui sert à rembourser progressivement tous les investissements de création (produire un spectacle théâtral "local et à taille humaine" coûte entre 10 000€ et 25 000€ entre les répétitions, la scénographie et la production), et qui sert également à réinvestir pour créer un nouveau spectacle.

5. Maintenir le cap de Développement Durable

Depuis le début des Partages nous avons préservé les lieux de spectacle tout en les valorisant et nous avons également mis en place des partenariats avec des producteurs locaux : la bière Ty t'écume de Plouguiel, les légumes de la ferme du Boutil de Penvénan ou encore le vin de la Cave Des Deux Passions de Tréguier... A l'instar des spectacles programmés, nous proposons des produits locaux et du "fait-maison" totalement en lien avec la démarche artisanale du spectacle vivant.

C'est aussi pour cette raison que les commerçants des alentours de Tréguier sponsorisent le festival.

6. Une organisation 100 % bénévole

Cette année, la plupart des tâches administratives seront assurées bénévolement, toujours par Hélène Sarrazin et Anne Huonnic, qui assurera l'accompagnement des bénévoles.

Nous allons organiser des binômes de bénévoles responsables de chaque poste-clé : catering artistes et bénévoles, installation (montage-démontage, accueil public et spectacle, transport), communication, billetterie, recherche de sponsors...

Certains de nos bénévoles se sont spécialisés et fonctionnent de manière autonome. Nous souhaitons accueillir de nouveaux bénévoles, notamment autour de la structuration de l'Hôtel de la Baronnie (à Tréguier) et de son offre culturelle. C'est un travail qui débutera dès début janvier 2025.

6. Des tarifs abordables

Nous avons décidé de mettre en place une billetterie simple :

Plein tarif: 8-5€ (en fonction des spectacles)

Tarif réduit : 5-4€ (enfant 4-12 ans)

Pass Festival permettant un tarif unique de 4€ pour tous les spectacles : 8€

Nous proposerons des tarifs repas-spectacle ou goûter-spectacle à plusieurs occasions.

Il n'y aura de réservations que pour ces temps repas.

Billetterie en ligne et TPE sur place.

Certains espaces ne permettent pas de mettre en place une billetterie (Partages d'Afrique), nous reviendrons donc à une proposition de participation libre.

7. Simplifier les échanges avec les partenaires, collectivités et associations : adapter la charte et proposer des échanges réciproques

Afin de collaborer efficacement et pour être sûrs de construire ensemble, nous avons écrit une **charte de partenariat**. Cette charte définit les rôles de chacun dans l'organisation. Elle jette les bases pour négocier un partenariat financier. Elle devra être adaptée avec les partenaires en fonction de chaque situation.

Exemple de Charte de partenariat pour les Partages d'été 2025

Chaque journée événementielle du festival Partages d'été repose sur un partenariat entre trois structures : les associations-organisatrices, une association-partenaire et une collectivité.

Ce document a pour objectif de définir le rôle de chacun afin de fluidifier les échanges lors de la préparation, de la tenue du festival et de la rédaction des bilans.

CE N'EST QU'UNE BASE DE TRAVAIL CAR CHAQUE TEMPS EST CONSTRUIT ENSEMBLE EN FONCTION DES CAPACITES (notamment à mobiliser des ressources) ET DES ENVIES DES PARTENAIRES.

Les associations-organisatrices des Partages s'engagent à

- Désigner une personne-contact référente pour le projet événementiel
- Préparer une programmation artistique en lien avec les ressources existantes et les lieux proposés par la collectivité ou l'association partenaire du territoire.
- S'assurer que la rémunération des artistes, techniciens et chargés de production est conforme à la législation en vigueur. Ils peuvent également être défrayés, nourris, et logés.
- Assurer les demandes de subventions (permettant l'équilibre financier du festival) ainsi que le suivi administratif pendant et après l'événement.
- Mettre en place des actions de communication sur le festival dans sa globalité (publications et diffusion) et fournir des outils aux partenaires pour qu'ils communiquent sur leur territoire et dans leurs réseaux.
- Organiser les moyens techniques (son, lumière, installation du public) en lien avec les spectacles et événements proposés.
- Mettre en place une billetterie-spectacle.
- Accompagner les partenaires dans leurs démarches et l'organisation de leur participation.

La collectivité s'engage à :

- Désigner une personne-contact référente pour le projet.
- Prendre les arrêtés de circulation le cas échéant.
- Fournir le matériel d'accueil du public (bancs, tables) ainsi qu'un branchement électrique si cela est nécessaire.
- Préparer le lieu de l'événement en amont de l'installation (tonte, dégagement...)
- Participer aux actions de communication sur leur territoire et sur leurs réseaux.
- Participer au financement d'un spectacle à hauteur de ... €. Par exemple : subvention de fonctionnement, déclaration GUSO, cession...

L'association-partenaire s'engage à :

- Désigner une personne-contact pour le projet.
- Participer aux actions de communication sur leur territoire et sur leurs réseaux.
- Organiser le déroulé de l'événement avec la compagnie (propositions, lieux, horaires, besoins).
- **ASSURER L'ORGANISATION DES TEMPS DE RESTAURATION-BUVETTE EN COLLABORATION DIRECTE AVEC L'EQUIPE DU FESTIVAL AVEC UN PARTAGE DES RECETTES.**

ACTIONS A REALISER :

- Mettre en place une buvette/restauration sur le site de l'événement : commandes des denrées, préparation, montage des stands.
- Respecter une Démarche Développement Durable pour les actions liées à la buvette et la restauration (denrées, énergie, contenants...).
- Faire la demande d'autorisation de débit de boisson temporaire.
- Prévenir le voisinage en amont de la tenue de l'événement.
- Assurer l'accueil du public et le service lors de l'événement en collaboration avec les bénévoles du festival.

